

Mardi 14 janvier 2024,

## **À qui de droit,**

Je souhaite attirer votre attention sur certains points concernant la pertinence de la consultation publique en cours.

L'objectif de cette consultation est de recueillir les opinions des citoyens afin de les intégrer dans une synthèse utile à la prise de décision. Cependant, quelle est la valeur d'un tel rapport si les opinions exprimées reposent sur des informations erronées ?

Il est préoccupant de constater que la STM a volontairement fourni des informations inexactes à plusieurs reprises au cours de ce processus. Voici quelques exemples, preuves à l'appui :

### **1. Raison du report de la date d'expropriation**

Durant les audiences, la STM a affirmé que la date d'expropriation avait été repoussée à la demande de la famille Ly. En réalité et preuves à l'appui, cette décision a été prise à l'initiative de la STM afin d'éviter un embarras médiatique lié à une éviction en plein hiver et a été faite dans l'accord de la famille Ly.

### **2. Qualité de l'air**

La STM a déclaré que l'air émis par le poste de ventilation mécanique (PVM) était équivalent à de l'extérieur. Pourtant, des interrogations du gouvernement fédéral soulèvent des préoccupations quant aux risques pour la santé liés à l'air vicié du métro.

### **3. Transparence et délais**

La STM a omis de transmettre en temps opportun des documents requis dans le cadre des demandes d'accès à l'information. Ces documents révèlent, entre autres, que la SQI et la Direction du développement du territoire et des études techniques émettent des doutes sur le choix du terrain, alors qu'un autre site idéal (site 7) est déjà disponible.

Ces omissions et inexactitudes soulèvent de sérieuses questions sur la bonne foi de l'analyse menée par la STM. Par exemple, le site 7 a été écarté sous prétexte qu'il coûterait 7 M\$ de plus et entraînerait un délai de construction supplémentaire de quatre mois en comparaison au site 6 (sur le terrain de la SQI), qui a longtemps été le site privilégié jusqu'au refus de la SQI.

Cependant, ces conclusions semblent erronées :

- Le site 7 est situé sur un terrain vague, ce qui élimine les contraintes liées à la proximité d'édifices ou à la gestion de la circulation.
- La différence en termes de longueur de tunnels n'est que de 30 mètres, un coût estimé à moins de 1 M\$ selon trois analyses indépendantes.
- Ce site permettrait une construction plus rapide et efficace, réduisant ainsi les coûts généraux du projet et les délais d'exécution.

En dépit de ces éléments, la STM continue de justifier l'expropriation de deux familles en invoquant des arguments contestables. Cette démarche établit un précédent inquiétant dans

une société qui valorise la transparence et l'équité, et ne permet aucun appel ou contestation ne soit possible.

Il est crucial que ce processus soit revu afin de garantir des décisions éclairées, basées sur des faits vérifiés et une analyse rigoureuse.

Cordialement,

Guillaume Charpenel